



Commune de Lens

Plan n°1

PLAN DE REFERENCE DE L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Zones de protection soumises à l'approbation du Chef du DTEE / Conseil d'Etat
et
Zones de protection approuvées ou provisoires reportées à titre informatif
et
Zone d'affectation (à bâtir et de mayens) reportées à titre informatif

LEGENDE

Captage (source ou pompage)

- captage d'intérêt public
- source non captée d'intérêt public
- captage d'intérêt privé
- source non captée d'intérêt privé

Zones et périmètres de protection soumis à approbation

- zone de protection S1
- zone de protection S2
- zone de protection S3

Zones d'affectation

- zone à bâtir
- zone de mayens

Limites communales

- Limites communales de Lens

1:25'000



Source du fond topographique 1 :25'000 : office fédéral de topographie swisstopo

Timbre et signature de l'administration communale :

Date de mise à l'enquête publique :

Timbre et signature du Canton :

CHARLY BERTHOD
INGÉNIEUR-GÉOLOGUE
7 RUE ST-OMIER
CH-1960 SIERRE
TEL 0271 456 18 39
FAX 0271 456 18 39
NATEL 079/ 449 61 16



GÉOLOGIE
HYDROGÉOLOGIE
GÉOTECHNIQUE
FORAGE
GÉOPHYSIQUE
ENVIRONNEMENT

date	dessin	contrôle
23.01.2013	jb	cb
30.09.2014	cga	cb

Ref. C:\BureauCharly\Rapports\CMA\Chetzeron\sources de Lens

